

Présentation
Claire Saillard
Université Paris 7

Ambassade de France en Chine

« Contrairement à une vision passéiste et rétrograde de la Francophonie, le français est la langue de partage qui définit un espace commun et non une langue unifiante, voire totalisante, et l'espace francophone n'est pas le lieu du culte de la défense d'une langue mais au contraire celui de la diversité des langues et des cultures »

Florence Morgiensztern, Première session du Haut Conseil de la Francophonie, janvier 2004

La question de la diversité culturelle occupe depuis 1998 une place centrale dans les débats menés au sein des organisations internationales et régionales. Ce n'est sans doute pas un hasard si, dans ce contexte, et à l'heure où l'indissociabilité de la langue et de la culture est plus que jamais inscrite dans les pratiques d'enseignement¹, le premier numéro de *Synergies Chine* a été placé par ses rédacteurs sous le signe de la *diversité*. Diversité des situations linguistiques et géopolitiques, diversité des réflexions méthodologiques et des pratiques didactiques, diversité des cultures et de leurs modes de rencontre. Mais cette réflexion sur la diversité trouve sa cohérence dans une entité à première vue unique : le français. Et pourtant, la multiplicité des approches qui orientent les articles de ce numéro révèle bien la complexité de l'objet : le français y est tour à tour envisagé sous un prisme historique et philosophique (Edgar Morin), « écolinguistique » (Louis-Jean Calvet), politique et stratégique (Fu Rong, Dai Dongmei), linguistique et contrastif (Lu Peng), méthodologique et didactique (articles de la deuxième partie), culturel et interculturel (articles de la troisième partie) et enfin dans sa dimension fédératrice, comme dénominateur commun aux individus et aux institutions qui l'enseignent en Chine (Cao Deming). C'est d'ailleurs cette dernière dimension, enrichie du dynamisme de ce réseau d'individus et d'institutions et de ses multiples liens avec des individus et des institutions françaises qui ont permis que naisse ce premier numéro de *Synergies Chine*.

Diversités linguistiques et géopolitiques

L'article de Louis-Jean Calvet nous permet de replacer la création d'une revue d'expression francophone telle *Synergies Chine* issue du réseau GERFLINT², entreprise « éthique et humaniste », selon les termes de son président, Jacques Cortès, entreprise que l'article d'Edgar Morin nous invite à considérer à travers le prisme du « progrès », dans le cadre de la mondialisation et de la construction de la Francophonie. En effet, L.-J. Calvet définit le français comme l'une de ces « langues supercentrales » qui ont besoin de leurs semblables pour se maintenir en termes de statut, et nous donne ainsi une clé de lecture importante pour comprendre la place dans le débat politique de la notion de diversité culturelle.

Comme l'explique l'article de Jacques Cortès, la naissance d'une nouvelle revue Synergies est le fruit de rencontres et de volontés de vivifier la recherche en langue française, en particulier dans des pays où cette langue n'est pas un média habituel de communication, mais où il existe une communauté de chercheurs francophones. C'est bel et bien le cas de la Chine, où nombre de professeurs de français ont été formés à la recherche dans des universités françaises, et de plus en plus, dans des universités chinoises habilitées à délivrer des diplômes de Master et de Doctorat dans le domaine des études françaises. L'article de Fu Rong retrace les étapes qui ont conduit la Chine à se doter de filières universitaires d'enseignement du français. Lue d'un point de vue institutionnel, sa contribution a aussi le grand mérite d'expliquer quelles sont les instances qui « font » la politique de l'enseignement des langues étrangères en Chine, et quelles sont exactement leurs attributions. Les acteurs du domaine, qu'il s'agisse des enseignants-chercheurs chinois eux-mêmes, des associations qui les regroupent, ou encore des partenaires étrangers oeuvrant pour la coopération dans le domaine linguistique, ne peuvent en effet faire l'économie d'une telle connaissance des mécanismes institutionnels s'ils ont l'ambition de contribuer à l'orientation ou au développement de la formation et de la recherche en langues étrangères. A cet égard, l'article de Cao Deming, qui présente l'une des deux associations de professeurs de français du supérieur constituées en Chine, définit l'un des cadres possibles de l'action en faveur du français à l'université.

Le tableau brossé par les contributions de MM. Fu et Cao, axé sur l'enseignement du français comme discipline principale à l'université, serait incomplet sans la mention de l'existence d'autres espaces institutionnels d'enseignement/apprentissage du français en Chine. Il faut en effet citer l'existence d'une association de professeurs de français regroupant les enseignants de français langue optionnelle à l'université (habituellement dénommé « français LV2 », l'apprentissage de l'anglais comme LV1 étant la norme hors des Départements d'autres langues). Il est en outre à noter que la politique de coopération pour le français de l'Ambassade de France en Chine tend depuis quelques années à valoriser cet enseignement du français optionnel. En effet, un tel enseignement touche des publics, spécialistes d'autres domaines, qui contribueront à la vitalité du français comme langue de la communication professionnelle (nous y reviendrons plus bas). Notons aussi le développement depuis 1998 de l'enseignement du français optionnel dans le secondaire. Hormis les « Ecoles de langues étrangères » qui contribuent depuis 1963³ à une formation en langues étrangères de très grande qualité, quelques dizaines de collèges et lycées ont en effet décidé, sous l'impulsion du consulat de France à Shanghai, puis des autres représentations diplomatiques françaises du pays, d'adhérer à une « Filière francophone » répondant à des critères ambitieux pour l'enseignement du français comme deuxième langue étrangère. Enfin, l'article de Dai Dongmei rappelle aussi, par l'évocation d'un exemple concret d'Alliance Française, la présence d'acteurs privés ou semi-privés sur le « marché » de l'enseignement du français. L'Alliance Française en Chine est un exemple de participation des universités chinoises à l'enseignement du français hors institutions scolaires au sens étroit du terme. En effet, les Alliances de Chine ont le statut d'« écoles de coopération », les parties impliquées étant l'université chinoise et l'Alliance Française de Paris. Sur le terrain, les acteurs sont les professeurs des Départements de français de l'université partenaire, les personnels expatriés nommés par le ministère français des Affaires étrangères et les professeurs français recrutés sur place. Mais les universités chinoises s'investissent souvent dans l'enseignement du français hors filières diplômantes par d'autres moyens, en particulier celui des centres de langue affiliés aux universités, souvent appelés « Centres de préparation aux études à l'étranger ». Cette dénomination traduit bien la nature du public de prédilection de ces centres semi-privés : les étudiants ayant pour projet de poursuivre leurs études supérieures en France ou dans d'autres pays francophones (voir aussi comment Hu Yu décrit dans ce volume les motivations des étudiants chinois partant à l'étranger). Enfin, il existe une multitude de structures totalement privées proposant des cours de français à ces mêmes étudiants candidats aux études en France. Les effectifs d'apprenants dans les structures tant privées qu'affiliées à des universités sont difficilement quantifiables, mais

de nombreux indices tendent à montrer qu'ils sont supérieurs aux effectifs des étudiants des Départements de français. Bien entendu, ces deux types de publics diffèrent quant à la durée et aux objectifs de leur apprentissage.

Diversités méthodologiques et didactiques

Le statut du français en Chine est sans conteste celui d'une langue-culture étrangère⁴. Et c'est bel et bien ce statut qui façonne les problématiques auxquelles sont confrontés les enseignants. Ainsi, les questions de méthodologie et de didactique du français en Chine abordées dans ce numéro font référence dans leur grande majorité à l'enseignement/apprentissage du FLE. Deux de ces contributions traitent de questions soulevées par le « milieu », référence linguistique et culturelle aussi bien pour les enseignants que pour les apprenants : ainsi Lu Jingming s'interroge sur la validité culturelle des dialogues proposés dans les manuels de FLE élaborés par des Chinois pour des Chinois, tandis que Claire-Lise Dautry tente d'identifier les points de résistance induits par ce contexte culturellement homogène. La contribution de Feng Shoung et Zhang Li est elle aussi enracinée dans le contexte social de la demande de français en Chine : le désir d'émigrer qui motive certains apprenants.

La contribution de Pu Zhihong, Lu Jingming et Xu Xiaoya retrace les grandes orientations en matière de didactique du FLE en Chine, à travers l'élaboration de manuels destinés aux étudiants des Départements universitaires de français. A cet égard, l'article de Christian Puren, faisant le bilan de l'évolution des approches en didactique des langues étrangères en France et insistant sur la modularité de la démarche d'enseignement, éclaire le contexte de l'enseignement des langues étrangères en Chine, qui s'est parfois trouvé désemparé devant les nouveautés méthodologiques venant d'Occident. L'article de Ma Lihong lui fait écho, en plaidant pour la nécessité d'un enseignement « réflexif » faisant appel à une large gamme de ressources et de méthodes, qui seul permettra de répondre aux nouvelles exigences académiques en matière d'enseignement du français optionnel dans les universités. Deux articles évoquent des compétences spécifiques requises des étudiants les plus avancés dans les Départements de français des universités chinoises. L'article de Qian Peixin fournit des pistes pour faciliter la confrontation des apprenants avec des œuvres littéraires françaises. Quant à l'article de Cai Xiaohong, il vise à décrire, analyser et expliquer les mécanismes qui régissent l'interprétation consécutive.

Ces dernières décennies ont pourtant vu se dessiner en Chine un intérêt, timide encore, pour le français comme une des langues pouvant permettre l'acquisition de savoirs et favoriser la pratique professionnelle⁵. Il est intéressant de constater que l'unique article traitant nommément du français sur objectifs spécifiques (FOS) dans ce volume a été écrit par une personne dont l'activité professionnelle relève du Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Chine. Comme le relève en effet Fu Rong dans ce volume, le passage du FLE au « français fonctionnel », ou en d'autres termes, du français langue de la culture et des arts au français langue de la technologie et des savoirs, est une des évolutions majeures de la politique pour la promotion du français menée par la Direction générale de la coopération internationale et du développement du Ministère des affaires étrangères français. Ainsi Eva Martin relève dans son article la place importante des actions de coopération menées par les services de l'Ambassade de France dans les programmes d'enseignement du FOS en Chine. On peut rattacher à cette problématique du « communiquer et agir ensemble » l'article de Jean-Jacques Richer traitant du *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)*. L'auteur y montre en effet comment le *CECR* vise à promouvoir une approche de l'enseignement centrée sur la tâche ou le « projet » dans laquelle langage et action s'interpénètrent tout en favorisant le développement d'une véritable compétence « co-culturelle ». Or cette dimension est particulièrement importante dans des contextes institutionnels ou professionnels mettant en relation de façon récurrente et prolongée des acteurs d'origines diverses.

Diversités (inter)culturelles

Si l'on en revient au constat d'« étrangeté » de la langue-culture française en Chine, on comprend avec quelle acuité se pose la question de la composante culturelle dans l'apprentissage du français. Meng Xiaomin prend pour exemple dans son article le remerciement en français et sa perception par les Chinois pour souligner la nécessité d'introduire une composante culturelle véritablement contextualisée dans les manuels de FLE chinois. Zheng Lihua rappelle quant à lui que la dimension socioculturelle n'a jamais été totalement absente des manuels de français édités en Chine. Il insiste cependant sur le nécessaire passage d'une vision où langue et culture sont tout bonnement superposées à une approche interculturelle. La contribution de Li Keyong vise quant à elle à proposer, au travers d'un exemple concret d'appellation, des voies pour confronter en classe culture française et culture chinoise, dans le but d'aider les apprenants à s'approprier le fonctionnement des deux cultures. Dans le même ordre d'idées, Zhang Chenran propose d'amener les apprenants à « prendre conscience de leur propre système de valeurs » pour mieux appréhender celui de la culture cible. Marie-Jo Berchoud va plus loin encore lorsqu'elle décrit les enjeux de l'interculturel comme ceux d'une « production commune » à des partenaires venant d'horizons culturels différents. Reste à trouver en Chine ou en France les lieux et les routines qui pourront favoriser l'émergence d'une telle production. Une piste en ce sens se dessine peut-être en arrière-plan de l'article de Hu Yu. En effet, en remplaçant la démarche même de l'apprentissage du français en Chine dans le cadre socio-culturel de la demande chinoise d'études en France, l'auteur vise à montrer que cette démarche d'ouverture vers une culture et une société nouvelles trouve sa motivation, sa justification voire même son mécanisme interne dans un système de valeurs sociales et culturelles intrinsèquement chinois.

Pour Lu Peng, cette démarche contrastive de va-et-vient entre le français et le chinois peut aussi s'appliquer à un niveau purement linguistique. C'est en effet à travers la description et la comparaison systématique des paramètres syntaxiques et énonciatifs dans les deux langues — ici, ceux qui régissent la subordination adverbiale — que la compétence en langue étrangère peut être acquise et maîtrisée.

Pour conclure sur une note plus personnelle, je voudrais écrire ici combien il est gratifiant pour une Attachée de coopération pour le français en Chine d'être sollicitée pour présenter le premier numéro de cette nouvelle revue *Synergies Chine*. L'action des autorités françaises pour la promotion de la langue française à l'étranger ne peut en effet pas se passer de —ou passer outre— tout le travail de fond réalisé par les enseignants et les enseignants-chercheurs. Si la mission des services culturels d'une ambassade consiste souvent à initier des partenariats, suggérer des directions ou insuffler des idées, elle relève tout aussi souvent d'un travail d'accompagnement des initiatives, voire même tout simplement de la routine qui permet à l'enseignement du français et à la recherche francophone de progresser.

Gageons que *Synergies Chine* connaîtra un succès mérité auprès des enseignants et chercheurs francophones de Chine, et qu'il participera pleinement à ce « réseau d'échanges et de coopération visant à une meilleure diffusion des travaux en Sciences Humaines »⁶ qu'est le GERFLINT.

Références

- Galisson, Robert (2004) « *Regards croisés sur l'usage des technologies pour l'éducation (I) : Au nom du père : la disciplinarité* », *ELA* N° 134.
- Mao Luming and Yue Ming (2004) « *Foreign language education in the PRC. A brief overview* », in M. Zhou (ed.), *Language policy in the People's Republic of China: Theory and practice since 1949*, 319-329, Kluwer Academic Publishers.

Notes

¹ Voir à cet égard comment R. Galisson (2004) défend le terme de didactologie des langues-cultures.

² Groupe d'études et de recherches pour le français langue internationale, voir la présentation de Jacques Cortès dans ce volume.

³ Mao et Yue (2004 : 323).

⁴ Si l'on néglige la minorité de locuteurs natifs du français, pour la plupart des résidents temporaires, de nationalité autre que chinoise.

⁵ Si cette tendance devient plus nette depuis le début du XXI^{ème} siècle, il ne faut pas oublier de mentionner l'existence dès le début des années 80 de très ambitieux programmes, comme ceux mis en place à l'Université de Wuhan, alliant le français à d'autres disciplines comme les mathématiques, ou les Filières francophones médicales (celle de l'Université Médicale de Shanghai N°2 en particulier).

⁶ Article 1 des statuts du GERFLINT, cité par Jacques Cortès dans ce volume.